

<p>Heures normales</p> Période d'emploi Date de paiement Nombre d'heures normales Nombre de jours d'activité Nombre de jours de congés payés	Du 01 au 31/01/2024 08/02/2024 94 13 0.0
<p>Heures majorées ou complémentaires</p>	
Salaire horaire net d'une heure normale Nombre d'heures majorées Nombre d'heures complémentaires	4,22 € 0 9
<p>Heures spécifiques</p>	
Nombre d'heures spécifiques	0
<p>Rémunération</p>	
Salaire net total déclaré Indemnités d'entretien Montant de l'exonération au titre des heures complémentaires et majorées	433,59 € 48,20 € 5,34 €
<p>Indemnités complémentaires</p>	
Indemnités de repas Indemnités kilométriques	Aucune Aucune
<p>Enfant(s) gardé(s)</p>	
CHARLIE JACQUOT né(e) le Nombre de jours d'accueil lorsque l'enfant est handicapé, malade ou "inadapté" Nombre de jours où l'enfant a été gardé 24 heures consécutives	10/11/2021 0 0
<p>Fin de contrat</p>	
Aucune fin de contrat	
<p>Les montants calculés pour votre déclaration</p>	
Montant total des cotisations Montant des cotisations pris en charge par votre CAF ou MSA Exonérations diverses Montant des cotisations restant à prélever déduction faite des cotisations salariales au titre des heures complémentaires et majorées Salaire net imposable Taux de prélèvement Montant de l'impôt sur le revenu à prélever Salaire net à payer après prélèvement à la source Montant restant à verser après acompte et imposition, par le Centre Paje dont exonération de cotisations salariales au titre des heures majorées ou complémentaires	358,92 € 353,58 € 0,00 € 0,00 € 460,69 € 0,00 % 0,00 € 433,59 € 487,13 €

Période d'emploi	Du 01 au 31/01/2024
Date de paiement	08/02/2024
Nombre d'heures normales	94
Nombre de jours d'activité	13
Nombre de jours de congés payés	0.0
Heures majorées ou complémentaires	
Salaire horaire net d'une heure normale	4,22 €
Nombre d'heures majorées	0
Nombre d'heures complémentaires	9
Heures spécifiques	
Nombre d'heures spécifiques	0
Rémunération	
Salaire net total déclaré	433,59 €
Indemnités d'entretien	48,20 €
Montant de l'exonération au titre des heures complémentaires et majorées	5,34 €
Indemnités complémentaires	
Indemnités de repas	Aucune
Indemnités kilométriques	Aucune
Enfant(s) gardé(s)	
CHARLIE JACQUOT né(e) le	10/11/2021
Nombre de jours d'accueil lorsque l'enfant est handicapé, malade ou "inadapté"	0
Nombre de jours où l'enfant a été gardé 24 heures consécutives	0
Fin de contrat	
Aucune fin de contrat	
Les montants calculés pour votre déclaration	
Montant total des cotisations	358,92 €
Montant des cotisations pris en charge par votre CAF ou MSA	353,58 €
Exonérations diverses	0,00 €
Montant des cotisations restant à prélever déduction faite des cotisations salariales au titre des heures complémentaires et majorées	0,00 €
Salaire net imposable	460,69 €
Taux de prélèvement	0,00 %
Montant de l'impôt sur le revenu à prélever	0,00 €
Salaire net à payer après prélèvement à la source	433,59 €
Montant restant à verser après acompte et imposition, par le Centre Paje dont exonération de cotisations salariales au titre des heures majorées ou complémentaires	487,13 €